



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 3506

Texte de la question

SITUATION FINANCIÈRE DES HÔPITAUX EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Madame la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, alors que la Guyane se relève à peine d'une épidémie de chikungunya qui a touché plus de 15 000 personnes en deux ans, et tandis qu'elle doit désormais faire face à la menace du virus zika, qui a déjà affecté plus d'un million de personnes chez notre voisin brésilien, les finances des centres hospitaliers locaux sont au plus mal.

Le centre hospitalier de Cayenne voit sa situation se dégrader et annonce, au titre de 2015, un déficit budgétaire de 11 millions d'euros, doublé d'un handicap de 25 millions d'euros de dettes impayées auprès des fournisseurs.

Le centre médico-chirurgical de Kourou présente également des comptes extrêmement dégradés, avec un déficit estimé à plus de 8 millions d'euros. Cette situation pourrait entraîner le retrait de la Croix-Rouge de sa gestion puis son intégration forcée au centre hospitalier de Cayenne, qui se retrouverait dès lors face à un déficit insupportable, avec à court terme des besoins de l'ordre de 44 millions d'euros.

En outre, les personnels de santé affichent désormais publiquement leur désarroi et leurs inquiétudes, lesquelles sont relayées par la société civile qui a lancé une pétition en ligne pour sauver le centre médico-chirurgical de Kourou.

Pis, sur la situation financière calamiteuse viennent maintenant se greffer des contestations sociales émanant des cadres supérieurs de santé du centre hospitalier de Cayenne, qui mettent directement en cause la gestion de l'actuel directeur de leur établissement.

Dans votre loi sur la santé, madame la ministre, vous avez affiché de fortes ambitions pour les ultramarins, qui attendent aujourd'hui des actes concrets. Aussi, je vous remercie de bien vouloir m'éclairer quant aux mesures immédiates que vous envisagez pour apporter des réponses pérennes aux difficultés éprouvées par le service public de la santé en Guyane. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Il est vrai, monsieur le député, que la Guyane est confrontée à d'importants défis en matière de santé. Vous avez évoqué les maladies vectorielles telles que le chikungunya, ou aujourd'hui le zika. Il existe également des enjeux quant à l'attractivité médicale de ce territoire : il faut faire en sorte que des professionnels y soient présents.

Dans ce contexte, nous avons absolument besoin de l'engagement des centres hospitaliers de Kourou et de Cayenne.

J'ai pris très au sérieux les difficultés financières de ces établissements, puisque j'ai décidé d'apporter une aide exceptionnelle de près de 9 millions d'euros à celui de Cayenne pour l'exercice 2015, et de 1,5 million d'euros à celui de Kourou. Cette aide se poursuivra à travers le financement de l'investissement, ces hôpitaux – en particulier celui de Cayenne – ayant aussi besoin d'une rénovation de leurs bâtiments. Le Gouvernement accompagnera ce projet de reconstruction.

Je souhaite que cet engagement pour une perspective d'avenir soit l'occasion d'un dialogue fructueux entre – et avec – les différents professionnels, car je sais les efforts qu'ils consentent quotidiennement, dans des conditions parfois difficiles, pour permettre que toute la population soit accueillie, et bien accueillie.

Je veux donc vous dire, monsieur de député, l'engagement du Gouvernement, qui se poursuivra d'ailleurs par la définition de la stratégie nationale de santé pour les territoires ultramarins. Vous pouvez compter sur notre présence à vos côtés.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3506

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 janvier 2016](#)